

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CEZAY**

Date de la convocation : 23 avril 2024

Afférents au CM : 11

Présents : 9

Votants : 9

SÉANCE DU 27 AVRIL 2024

L'an DEUX MIL VINGT QUATRE, le 27 avril 2024, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mme GIRY Marie-Thérèse, Maire.

PRÉSENTS : Marie-Thérèse GIRY, Mireille BROTTES, Carole PALLANCHE, Sergio FERNANDES-RIOS, Aurélie THOMAS, Cédric SOUCHON, Jonathan JACQUET, Hubert COUDOUR, Delphine JACQUET

ABSENTS : Clément VERNIN, Ophélie BERNARD

SECRÉTAIRE : Carole PALLANCHE

FONDS DE SOUTIEN LFA : DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.5216-5 VI,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2017-410 du 16 octobre 2017 portant modification des statuts de Loire Forez agglomération,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 15 novembre 2022 approuvant le Règlement d'attribution des fonds de concours de Loire Forez agglomération au titre du fonds de soutien aux investissements communaux mis en œuvre pour la période 2023-2026,

Considérant que la commune de Cezay souhaite renouveler l'éclairage du stade de football et que ce projet est éligible à l'attribution d'un fonds de concours au titre de l'enveloppe de 1 085 000 €, mise en place par LFA dans le cadre du fonds de soutien, il est envisagé de solliciter l'attribution d'un fonds de concours à Loire Forez agglomération.

Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part de financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, conformément au plan de financement prévisionnel joint en annexe,

Où l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Sollicite un fonds de concours à Loire Forez agglomération au titre du Fonds de soutien aux investissements communaux mis en œuvre pour la période 2023-2026, en vue de participer au financement du renouvellement de

Date de transmission de l'acte: 30/04/2024

Date de réception de l'AR: 30/04/2024

042-214200354-DE_017_2024-DE

A G E D I



l'éclairage du stade de football, à hauteur de 527 € maximum (montant du fonds de concours).

- Autorise le Maire à signer tout acte afférant à cette demande.

Nombre de voix pour : 9

Nombre de voix contre : 0

Nombre d'abstention : 0

Résultat : adoptée

À Cezay, le samedi 27 avril 2024

Le Maire, Marie-Thérèse GIRY

La Secrétaire, Carole PALLANCHE

Date de transmission de l'acte: 30/04/2024
Date de réception de l'AR: 30/04/2024
042-214200354-DE_017_2024-DE
A G E D I